

## CT DO DU 30 MAI 2017

### Reprise de La Rochelle par Bordeaux

En introduction, le DO a tenté de justifier cette reprise d'approche en déclarant qu'elle s'inscrit dans un projet plus large de « consolidation » de l'approche de Mérignac. Cette « consolidation » inclurait aussi bien les parties espaces (SIV jointifs ...) et techniques (modernisation des systèmes, ADS-B pour un équivalent SMGCS,..). Afin de garantir le succès de cette reprise, la DO se donne comme objectif une modification des méthodes de travail, des prérequis techniques et un effectif adapté.

FO a rappelé que ce projet n'avait jamais eu l'approbation des contrôleurs de Bordeaux. La récente consultation locale (acceptation de la reprise à une courte majorité) traduit plus un sentiment de résignation qu'une véritable adhésion. Du côté de La Rochelle c'est une opposition pure et simple. FO a demandé, sans réponse de la part de la DO, la démonstration du gain de cette reprise, tant pour la

qualité du service rendu à l'utilisateur que pour le gain en ETP.

FO aurait préféré que la DO se concentre sur les projets espaces et techniques qui permettront un réel gain en termes de capacité et de service rendu sans les alourdir par une reprise d'approche.

Le vote était global sur l'ensemble du projet, car la DO a refusé de séparer la décision de reprise et les aspects espace et technique.

Vote : pour : SNCTA - Abs : CGT - Contre : FO, UNSA DD

**FO a voté contre cette reprise qui n'a aucune justification technique et opérationnelle. FO soutiendra les projets visant à améliorer les conditions de travail et les services rendus à Mérignac !**

### BO des groupes A, B et C

Ce projet de redéfinition de la méthode de calcul des BO dans les approches des groupes A, B et C, qui est débattu dans le GT 8 issu du protocole, repose sur les ouvertures de secteurs, mesurables grâce aux PO radios.

Depuis le début de ce GT, aucune des propositions des OS présentes n'a été retenue. La DO a effectué des tournées dans les centres pour confronter sa nouvelle méthode de calcul à la réalité du terrain. La DO a dû se rendre à l'évidence qu'il fallait revoir sa copie ce qui n'est pas une surprise pour FO. Est-ce un

nouveau départ pour ce GT ? Dans tous les cas, FO continuera à défendre les BO de façon constructive.

**Devant cet échec, aucun BO n'a été présenté lors de ce CT.**

De plus, FO a dénoncé la méthodologie employée pour un GT protocolaire : il est inadmissible que la DO présente des nouveaux BO issus d'un calcul qui n'a pas été présenté et validé en CSP.

FO, ayant rappelé le principe des GT protocolaires, a obtenu que le résultat de celui-ci soit présenté en CSP pour validation ou opposition formelle. C'est le CSP qui prend les décisions et non pas le GS32h !

### Réorganisation de DO3 et des services techniques des SNA et CRNA / BNIA-BRIA

Plusieurs textes réorganisant le service DO3 (département système, infrastructures et programmation technique) ainsi que les services techniques de centres sont proposés au vote, sachant

que les CT locaux se sont prononcés quant à la réorganisation du service qui leur est lié.



**Réorganisation de DO3 :**

Vote : pour : FO, UNSA, SNCTA - Abs : CGT

**Réorganisation du service technique SNA SO :**

Vote : pour : UNSA - Abstention : FO, CGT, SNCTA

**Réorganisation du service technique SNA Nord :**

Vote : pour : FO, UNSA - Abstention : SNCTA, CGT

**Réorganisation du service technique CRNA O :**

Vote : pour : UNSA Abs : FO, SNCTA - Contre : CGT

**Réorganisation du service technique SNA O :**

FO : article 4 : Angers ? Pas d'arrêté de fermeture.

Vote : pour : FO, UNSA - Abs : CGT, SNCTA

**Réorganisation du service technique CRNA SE :**

Vote : pour UNSA - Abs : SNCTA, FO - Contre : CGT

**BNIA/BRIA** : Il s'agissait de voter pour la mise à jour de la nomination de ces deux entités.

Vote : pour : UNSA, FO - Abstention CGT, SNCTA

### Questions diverses posées par FO

**GT DAT :**

FO a profité de ce CT DO pour rappeler qu'un cadrage du GT DAT était nécessaire aussi bien en termes réglementaires que de limites à ne pas dépasser. C'est à cette double condition que les OS pourront travailler de façon constructive. A ce jour, ce GT est davantage un lieu d'information que de dialogue social. La réponse du DO qui réaffirme qu'il souhaite que toutes les possibilités soient explorées sans se donner de limites laisse à penser que c'est mal parti ...

Comment la DO peut-elle affirmer qu'une fois les études de faisabilités réalisées, les OS auront la possibilité de donner leur avis sur ce qui est acceptable ou non alors même que la notion de centre Remote Tower permettant de prendre en charge les réouvertures de nuit voire même contrôler à distance les terrains à contrôleur isolé est évoquée ?

**Effectif de Cayenne :**

La plateforme de Cayenne connaît depuis de nombreuses années un gros déficit d'attractivité qui se traduit par un sous-effectif chronique avec toutes les conséquences que cela induit sur le tour de service et donc sur les agents. Une des principales sources d'affectation, les emplois réservés, va largement diminuer à partir de l'année prochaine ce qui va encore compliquer la situation.

FO a rappelé sa volonté pour que ce GT puisse être une opportunité permettant de poser les bases d'une réglementation que l'EASA n'a pas voulu établir (volontairement). Le DO est contre cette proposition afin de se donner un maximum de latitude !

**FO participera à la mise en place de la technologie DAT sous réserve qu'elle apporte un gain réel pour les usagers et pour les contrôleurs et s'y opposera dans les autres cas. FO a ainsi obtenu que la question du multi-site simultané ne soit plus à l'ordre du jour (tout en n'empêchant pas une recherche de solution efficace pour la question du Grand Large à Cannes).**

A propos du GT DAT voir la dernière communication de FO grâce au lien suivant :

[https://www.fodgac.fr/media/pdf\\_files/COM\\_GT\\_DAT\\_28\\_04VF.pdf](https://www.fodgac.fr/media/pdf_files/COM_GT_DAT_28_04VF.pdf)

Des efforts ont été faits quant aux infrastructures de la plateforme et une reconnaissance de la spécificité du contrôle (APP-En route) va être mise en place.

Néanmoins pour FO cela ne suffira pas à attirer suffisamment les agents. **C'est pourquoi FO a obtenu la création d'une instance, dont la forme reste à définir, afin de réfléchir aux solutions qu'il faudrait mettre en œuvre. FO aura plusieurs pistes à proposer pour tenir compte des demandes des agents de Cayenne.** Il faut faire vite car le sous-effectif va considérablement se creuser.



### Télétravail à la DO :

Alors que le télétravail, via un décret, offre la possibilité à certains agents de pouvoir travailler de leur domicile, la DO a décidé de très peu l'autoriser, arguant que cela déstabiliserait l'organisation des services opérationnels. Par exemple, les facilitateurs en anglais qui ont un gros travail de préparation, tâche qui convient bien au télétravail, se voient refuser cette possibilité sous prétexte qu'ils donnent des cours aux contrôleurs !

**La DO refuse la mise en place de cette possibilité en émettant un doute sur l'impact en termes d'efficacité ou de productivité.**

**FO estime que ce n'est pas à la DO d'évaluer ce système puisqu'un décret interministériel existe et que cette évaluation a déjà été faite.**

FO va donc réitérer sa demande dans une instance supérieure. Le télétravail est un droit que FO fera valoir.

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

**Nom & Prénom :**

Date de naissance :

Corps :

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

A....., le.....

Signature

***A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail  
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116  
33704 MERIGNAC CEDEX***

**Vos représentants SNNA-FO : [laurent.notebaert@aviation-civile.gouv.fr](mailto:laurent.notebaert@aviation-civile.gouv.fr) - [laure.chabeniuk@aviation-civile.gouv.fr](mailto:laure.chabeniuk@aviation-civile.gouv.fr)  
[cedricfaure11gmail.com](mailto:cedricfaure11gmail.com)**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

